



Régies

ETANG

SAISON PECHE

La saison a commencé le 26 avril pour se terminer le 01 décembre

TARIFS

Ils restent inchangés

CREATION d'un POSTE de SURVEILLANCE

Considérant la nécessité de surveiller l'étang, de procéder au maintien de la propreté

Les conseillers, à la majorité décident la création d'un poste d'agent technique 2^{ème} classe, 1^{ère} échelon, indice majoré 316, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2014

Vote à la majorité

(André Laurent, beau-père du régisseur, n'a pas participé au vote, Patrick Ziolkowski s'est abstenu, Sébastien Nanotti a voté contre)

RECETTE

La vente des cartes a rapportée la somme de 3514 €

SALLE des FETES

TARIFS

Les conseillers maintiennent les tarifs de location de la salle :

Pour rappel :

	VILLAGE	EXTERIEUR
Café décès	30 €	46 €
Réunion ½ journée		61 €
La journée	46 €	80 €
Samedi et dimanche	77 €	125 €
jours fériés		
Réveillon 31 décembre	125 €	183 €

REGLEMENT

SPECIMEN

Tarifs location

	<u>Village</u> :	<u>Extérieur</u> :
Café décès	30 €	46 €
Réunion ½ journée	0 €	61 €
Journée	80 €	80 €
Samedi-dimanche	77 €	125 €
Réveillon 31 décembre	125 €	183 €

Caution

Un chèque de 200 € (deux-cent) sera demandé. Il ne sera pas encaissé. Il sera rendu après le paiement du solde.

Etat des lieux

Avant la location, le locataire et l'agent d'accueil feront un état des lieux complet (local cuisine, toilettes sur mezzanine, salle, tables et chaises, réfrigérateur, congélateur, cuisinière, escalier et toilettes du rez-de-chaussée.)

La vaisselle sera donnée en fonction du nombre de personnes. Elle sera comptée avant et après. Toute vaisselle ayant subi une dégradation, écornée, cassée ou perdue sera à rembourser.

Conditions

Si après remise des clés, l'état des lieux est insatisfaisant, la caution ne sera rendue qu'après avoir reçu un chèque en remboursement des frais de remise en état.

Associations

Pour les manifestations à but non lucratif, la salle sera prêtée à condition de respecter le règlement, sinon la gratuité sera retirée.

Attestation d'assurance

Chaque locataire devra présenter une attestation d'assurance de responsabilité civile et de couvertures de dégâts.

Bruit

A partir de minuit, il sera demandé de diminuer le son, afin de ne pas déranger le voisinage.

Engagement

Chaque locataire aura un double du règlement qui sera signé par chaque partie.

Marthille, le _____

Pour la commune
le locataire





Carte communale

CARTE COMMUNALE – approbation

Vu la délibération en date du 27 octobre 2011 prescrivant l'établissement de la carte communale

Vu l'arrêté municipal en date du 05 août 2013 mettant la carte communale à enquête publique

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur

Considérant que la carte communale telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée conformément à l'article R124-7 du code de l'urbanisme

Entendu l'exposé de monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la carte communale telle qu'elle est annexée à la présente et demande l'approbation de la carte communale à monsieur le Préfet par délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral

La carte communale approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral et tenue à la disposition du public à la mairie de Marthille aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture (Direction Départemental des Territoires – 17 quai Paul Wiltzer 57000 METZ)

La présente délibération sera exécutoire

- après l'approbation de la carte communale par arrêté préfectoral
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité. Premier jour d'affichage en mairie de l'arrêté préfectoral et de la délibération du conseil municipal, parutions de la mention dans un journal, publication au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département. La date à prendre en compte est celle du premier jour de l'affichage
- La présente délibération accompagnée du dossier de carte communale qui lui est annexé est transmise au Préfet (s/couvert du Sous-Préfet)

La publication légale a été faite dans les journaux « le républicain Lorrain » et « la Moselle agricole » en novembre, validant ainsi la procédure.

Les services de la Direction Départementale des Territoires n'assureront bientôt plus le service d'instruction des demandes pour les communes ayant un document d'urbanisme.



La Ligne à Grande Vitesse

AMENAGEMENT FONCIER de MARTHILLE chemins ruraux et voies communales

Vu les articles L 123-27 à L 123-31 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Vu l'arrêté de monsieur le Président du Conseil Général en date du 04 janvier 2010 ordonnant l'aménagement foncier agricole et forestier de la commune de Marthille

Vu le projet proposé par la Commission communale d'aménagement foncier de Marthille du 06 décembre 2013

Vu la sollicitation du Président de la CCAF en date du 29 janvier 2014

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de monsieur le Président de la commission communale d'aménagement foncier relative aux créations, modifications et suppressions de chemins ruraux et voies communales dans le cadre de l'aménagement foncier

Il présente le projet de modification des chemins élaboré par la commission citée et propose :

d'approuver ou modifier ce projet

de créer les chemins ruraux

de supprimer les chemins ruraux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide

d'approuver le projet présenté **en y incluant** les modifications suivantes

de prévoir un pont à chaque accès de parcelle

d'avoir un accès aux terrains communaux dans le confin de l'étang

- **travaux connexes**

Vu les articles L 123-27 à L 123-31 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Vu l'arrêté de monsieur le Président du Conseil Général en date du 04 janvier 2010 ordonnant l'aménagement foncier agricole et forestier de la commune de Marthille

Vu le projet proposé par la Commission communale d'aménagement foncier de Marthille du 06 décembre 2013

Vu la sollicitation du Président de la CCAF en date du 29 janvier 2014

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de monsieur le Président de la commission communale d'aménagement foncier relative à la maîtrise d'ouvrage de tout ou partie des travaux connexes

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal est en mesure de décider si la commune assure la maîtrise d'ouvrage totale des travaux connexes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que la commune

assurera la maîtrise d'ouvrage totale du projet de travaux connexes

acceptent l'aide financière de Réseau ferré de France à hauteur de 125 090 € HT

crée un budget annexe « travaux connexes »

Après de fortes négociations nous sommes arrivés à avoir la réfection totale des voies communales de l'intersection rue de Salm/rue saint Jean jusqu'aux ponts : route de Destry et route de Brûlange.



L'école de NEUFCHÈRE

En cette année scolaire 2014 – 2015, l'école primaire de Neufchère accueille 71 élèves, répartis en 3 classes. Voici les effectifs pour cette année :

Classes	Effectifs	Enseignants
Maternelle (23 élèves)	Petits : 7 Moyens : 9 Grands : 7	Mme KEMPF
CP - CE1 (23 élèves)	CP : 12 CE1 : 11	Mme MONGINOT
CE2 - CM1 - CM2 (25 élèves)	CE2 : 7 CM1 : 11 CM2 : 7	M. RECH

Rappel : Merci de signaler le jour même l'absence de votre enfant par téléphone (au 03 87 86 33 62) ou par courrier.

Horaires : matin : 8 h 30 – 11 h 30 / accueil à partir de 8 h 20
Après-midi : 13 h 20 – 15 h 40 / accueil à partir de 13 h 10
Mercredi : 8 h 30 – 11 h 10

La direction de l'école est assurée par M. RECH.

Mme KESLER est l'aide maternelle de la classe maternelle et s'occupe également du bus.

Les cours de religion des élèves du CP au CM2 sont assurés par Mme CHONE et ceux d'allemand par Mme FREDE pour les élèves du CE1 au CM2. Mme FLUHR intervient dans les classes de la maternelle et du cycle 2 dans le cadre du partenariat « Lire et faire lire ».



Le syndicat arboricole



Campagne 2014 :

de JOLIS FRUITS

pour de BONS ALCOOLS

Lors de la dernière campagne, il convenait d'ajouter un quatrième qualificatif : désastreuse.

En effet, que ce soit au siècle dernier ou depuis les années 2000, nous n'avions jamais connu une pareille campagne avec un fonctionnement de l'atelier durant seulement 10 jours sur 80 possibles.

Ce ne fut heureusement pas le cas lors de cette Campagne. Il y a eu 60 journées de distillation.

Au cours de cette assemblée du 17 octobre 2014, réunissant 18 membres sur 80, les membres se sont réjouis de l'inversement de tendance.

Une minute de silence a été dédiée aux membres décédés.

Le bureau et les membres présents ont décidé que la campagne 2014 - 2015 se déroulera du 03 novembre au 31 janvier 2015. La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre 2014.

La journée de distillation reste à 20 €uros. Les autres tarifs restent également inchangés.

Le renouvellement partiel de 3 membres a également été voté à la majorité :

- Gérard HIERONIMUS
- Claude VILLEMEN
- Patrick ANTOINE

Il est rappelé sympathiquement pour l'instant que l'absence de règlement de la cotisation annuelle durant 3 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'association.

Dans l'espoir d'un temps plus flatteur, favorable à la production de bons fruits l'an prochain, le Comité souhaite à tous ses membres, à leur famille et aux sympathisants, de joyeuses fêtes de Noël et une excellente année 2015.

Le Secrétaire

Jean DESINDE



La FABRIQUE de l'ÉGLISE

Nous sommes déjà à la fin de l'année. La clémence du temps de l'automne nous a surpris, et l'Avent, temps d'attente de la naissance de Jésus a quelque peu été oublié.

C'est la présence des cadeaux dans les rayons des supermarchés, les nombreuses publicités télévisées qui nous a permis de voir la date affichée sur le calendrier. La fête de Noël est là.

Cette année a été calme.

La communion dans le secteur de la Nied et la messe en l'honneur de sainte Cécile ont eu lieu dans notre église saint Jean Baptiste. La chorale des paroisses du canton a animée ces célébrations.

La composition de notre conseil de fabrique est identique. :

le prêtre desservant ; Patrice BENCE, Curé de Delme
les Maires des communes
de Marthille ; Gérard Hiéronimus
de Villers sur Nied (annexe de notre paroisse) ; Bernard Lemale, membres de droit

le trésorier ; Marie-Odile Veber
le secrétaire ; Bernadette Laurent
le président ; Patrice Schoeder
les membres, Huguette Fluhr et Gisèle Foulé, représentant Villers sur Nied.

Toute la paroisse porte dans ses prières les soucis, la maladie, et le deuil de toutes les personnes du village, mais également du monde.

Que chaque personne puisse vivre en paix, dans l'amour du prochain, ainsi que dans le respect.

Nous vous souhaitons une joyeuse fête de la naissance de notre Sauveur, ainsi qu'une bonne année 2015, la santé, du travail, la joie d'être Chrétien.

Le secrétaire :

Bernadette LAURENT



Le foyer rural



L'année 2014 fut pour le foyer riche d'animation. Et ce grâce au dynamisme des membres bénévoles de l'association.

Voici le détail de L'activité du foyer cette année :

En Janvier nous avons savouré la galette des rois sur un air de guinguette.

Février vient l'heure de la Chandeleur suivie au mois d'Avril de la marche « aux sources de la Nied » et de ses célèbres lasagnes.

Le printemps arrive, et au mois de Mai les enfants du village célèbrent la Fête de la nature en construisant un hôtel à insectes, qu'il dispose près de l'étang.

L'été est installé ; Juillet a illuminé le « week-end Jeunes » et ses nombreuses activités à la base de Chambray.

« La grande boucle » ne se projeta pas sur la toile de Marthille pour raison climatique ; néanmoins l'activité cinéma en plein air sera reconduite l'été prochain si la météo le permet.

Le stage de cinq jours « Les Arts du Cirques » du mois d'Août, proposé par la communauté de communes du Saulnois, la compagnie « La Cigogne », la commune et le foyer rural de Marthille ont remporté un franc succès par la présence de nombreux enfants.

Ils ont présenté leurs spectacles au mois de Septembre à l'occasion du week-end de la fête patronale et de la Brocante de nuit. La journée du samedi a rencontré un franc succès grâce à l'affluence des spectateurs et à une soixantaine d'exposants. Le dimanche un repas à midi dans la cour de l'école, ainsi qu'une soirée « Pizza ; Flamm », furent proposées, le tout en musique avec le groupe CEPAFAS.

L'automne s'installe, au mois d'Octobre les cours de cuisine reprennent au rythme d'une séance par mois jusque Juin 2015.

La soirée moules frites réchauffa les âmes ; mais le 31 Halloween les effraya par nos petits diables.

En novembre le foyer participe à la fête de la soupe, organisée cette année à Nebing et décroche le prix de la cuillère en bois. Il organise Les 16 ème festivals de films documentaires « Le réel en Vue » suivi d'un débat et d'un buffet façon « Auberge Espagnol ».

Décembre et l'hiver est déjà là ; St Nicolas vient récompenser les enfants sages d'un spectacle suivi d'un gouter à la salle des fêtes de Bréhaïn.

Les membres du foyer remercient les habitants du village et les communes voisines pour leur présence à nos manifestations. Nous remercions également le Maire, les élus et la Fédération des Foyers ruraux pour leurs soutiens.

Le foyer rural organise les manifestations et gère leurs budgets en toute transparence. L'association se félicite de compter cette année une soixantaine d'adhérents.

Les cartes de membres sont au prix de 10 € .Elles permettent de profiter des activités du foyer et de celles des autres foyers du secteur. Elles servent surtout d'assurance.

Nous invitons cordialement à notre assemblée générale du 27 Mars 2015 toutes les personnes porteuses d'idées qui seraient utiles au dynamisme du foyer. A l'issue nous partagerons un pot d'amitié.

Le président Patrick Ziolkowski ainsi que tous Les membres du foyer vous souhaitent de tout cœur une heureuse
Année 2015

La Nied française

La Nied française prend sa source à 271 mètres d'altitude, sur le ban de Marthille, au sud de la localité, sur un terrain privé. Elle a un débit initial de 14 l / s.

Elle parcourt 53 km pour se réunir à la Nied allemande à Condé-Northen.

La section cadastrale « Source de la Nied » évoque la rivière.

Un édicule, appelé jadis « Fontaine de Sainesebord », construit en 1777, abrite la source.



Vue de l'extérieur de l'édicule abritant la source.

L'eau vive de la source se répand dans le bassin carré (1,95 m de côté), aménagé à l'intérieur de l'édicule puis s'écoule à l'air libre en empruntant le lit creusé au fil des siècles.

Observez l'assemblage des claveaux de la voûte.



Vue du bassin recueillant l'eau de la source et de la voûte de l'édicule.



La grande guerre 1914-1918

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Les unités se concentrent aux frontières. L'ordre d'offensive est donné par le général Joffre et, le 14 août, les 1^{ère} et 2^{ème} armées françaises se mettent en mouvement vers le nord-est de Nancy en direction de Morhange et de Sarrebourg. Cette opération est couverte au sud par une opération contre le Donon et les cols des Vosges.

Les 6^{ème} et 7^{ème} armées impériales allemandes sont retranchées dans des positions préparées à l'avance. Le terrain est un plateau ondulé de hauteurs boisées vers Morhange, de collines autour de Sarrebourg, Dieuze et Delme. A l'ouest de Dieuze, une plaine est parsemée de nombreux étangs et bois.

Précédés de leur cavalerie, les fantassins français franchissent la frontière du Reich et ils entrent en Lorraine annexée en chantant la Marseillaise. Le 18 août, le 95^{ème} R.I. du 8^{ème} corps d'armée pénètre dans Sarrebourg ; les troupes du 15^{ème} corps atteignent Dieuze.

La bataille de Morhange (19 et 20 août 1914).

En Lorraine, deux armées françaises reçoivent pour mission d'atteindre une ligne Sarrebruck / Pont-à-Mousson.

A l'Ouest et jusqu'à une ligne Manhoué / Delme, doit évoluer la 2^{ème} Armée sous le commandement du général de Curières de Castelnau, qui s'illustra dans cette confrontation connue sous « La Bataille de Morhange ».

Les deux armées françaises ont en face d'elles deux armées allemandes et la garnison du camp retranché de Metz.

Au total, 350 000 soldats français confrontent 500 000 soldats allemands fortement appuyés par l'artillerie lourde.

Au début du mois d'août 1914, la deuxième armée française est rassemblée autour de Nancy sous les ordres du général de Curières de Castelnau.

Sa mission est de pénétrer sur le sol lorrain, s'emparer de Château-Salins et atteindre Morhange sous la couverture de la première armée des Vosges sous les ordres du général Dubail.

La journée du 19 août 1914.

La 39^{ème} division lance un régiment sur Baronville et un autre sur Marthille et le Signal de Marthille*. Ces régiments ne tardent pas à être en butte à une très forte artillerie ennemie ; ils progressent néanmoins et, à 16 H 30, le 160^{ème} est au sud du Signal de Baronville, tandis que le 153^{ème} a enlevé Marthille et le Signal de Marthille*. Le détachement Wirbel a largement dépassé la forêt de Château-Salins.

Cependant, la vision du champ de bataille est épouvantable : des moissons tachées de sang ! Le sous-lieutenant Laffargue du 153^{ème} RI raconte :

« ...brusquement, je me retrouve en présence d'un spectacle qui me fige sur place, les yeux béants de stupéfaction. (...) Le versant de la croupe à l'est du signal de Marthille est jonché de fantassins étendus sur le sol comme une floraison soudaine de bleuets et de coquelicots. Je ne peux en croire mes yeux. Ce sont des morts et des blessés. (...) Comment tant d'hommes ont-ils pu être frappés et si soudainement ? (...) Je n'y comprends plus rien. »

Marthille est libérée le 19 août au soir. Les culottes rouges françaises du 2^{ème} bataillon du 153^{ème} R.I. de la 39^{ème} division du 20^{ème} corps d'armée, qu'on attendait depuis si longtemps, sont les bienvenues.

M. Keller Paul, originaire de Bambiderstroff, premier magistrat du village a tenu à féliciter le capitaine en mairie en ces termes : « Cela fait 44 ans qu'on vous attendait... »

Signal de Marthille : Borne de repérage posée par le service géodésique (altitude : 332 mètres) implantée dans un parc à 100 mètres de la route, à environ 250 mètres de l'intersection de la D, 20 avec le CD 974, côté gauche, en direction de Château—Salins.



Photo prise depuis un chemin d'exploitation situé à l'arrière du village d'Achain

Photo internet

Ce 20 août, la bataille est générale. A la 2^{ème} armée, les Français se battent à Dieuze et à Vergaville. Au 20^{ème} corps du général Foch, dans le secteur de Morhange, l'artillerie lourde allemande cause des pertes sérieuses aux unités des 11^{ème} et 39^{ème} divisions d'infanterie.

Au-delà de Conthil, les 26^{ème} et 69^{ème} régiments ont pour mission de soutenir le 15^{ème} corps, mais, après une résistance acharnée à Lidrezing et Conthil, ils sont entraînés dans le mouvement de recul.

Le 20 août au matin, la bataille fait rage sur plusieurs fronts autour de Marthille.

Le colonel de Grandmaison cherche à tenir le signal de Marthille, borne de repérage posée par le service géodésique. Il fait avec le 2^{ème} bataillon du 153^{ème} R.I. une contre attaque. La 4^{ème} armée allemande déclenche alors sa contre-offensive, appuyée par les tirs de l'artillerie lourde. Le 2^{ème} CA bavarois, dévalant des hauteurs de Morhange, plonge sur le flanc de la 39^{ème} DI au moment où elle se déploie dans la plaine. En moins d'une heure, il la rejette en désordre des villages de Marthille et de Bréchain. A 8 heures, toute la division est en retraite vers Château-Salins laissant sur le terrain 23 des 36 canons de 75 et 28 caissons. Deux groupes de son artillerie sont mis hors de combat et réduits au silence.

Marthille est à nouveau sous la domination allemande. Le village s'en tire avec quelques toitures endommagées. Ce n'est pas le cas de Dalhain qui est incendié par représailles, certaines familles ayant soigné ou hébergé des soldats français...

L'un des fils du général, Edouard de Curières de Castelnau, alors jeune sous-lieutenant, est tombé sous les tirs ennemis au lieu-dit « Haut d'Achain ». En se recueillant devant la dépouille de son fils, le général commandant la 2^{ème} armée de Lorraine, aurait prononcé :

« Va, mon fils, tu as la plus belle mort que l'on puisse souhaiter. Messieurs, continuons. ».

Un vitrail de la chapelle du cimetière militaire de Riche retrace la scène en son honneur et à sa mémoire.

Un vitrail de la chapelle du cimetière militaire de Riche retrace la scène en son honneur et à sa mémoire



Photo Fabien Blaison

Les habitants de Marthille ont fleuri plusieurs tombes de soldats héroïques en attendant que l'armée recueille les dépouilles.

L'un des emplacements entretenus un certain temps est situé au cœur d'un petit bois au lieu-dit « Haut d'Achain ». (Selon Mme Lucie Ackermann)

Heldengräber in Marthil, Lothr.

Schlacht bei Mörchingen.

7 französische Soldaten...

Tombes de héros à Marthille, Lorraine.

Bataille de Morhange.

7 soldats français...





Heldengräber in Marthil, Lothr. – Schlacht bei Mörchingen.

...Lanclous et Lt. Barbillon Français...

Tombes de héros à Marthille, Lorraine. – Bataille de Morhange.

...Lanclous et Lt. Barbillon Français...

Vers 16 heures, le général de Castelnau décide de la retraite générale malgré les nombreux actes d'héroïsme. Le 23 août, ce repli est terminé et la 2^{ème} Armée reprend à nouveau l'offensive et livre la victorieuse bataille du Grand-Couronné.

Les combats qui opposèrent autour de Morhange 850000 hommes, coûtèrent la vie à près de 6500 officiers et hommes de troupe français.

On peut estimer à environ 1400 - 1500 le nombre de militaires allemands tombés.

Tous sont enterrés dans les différents cimetières de la région.

La bataille de Morhange perdue, les troupes françaises se retirèrent loin derrière la frontière et la Moselle dut attendre encore 4 longues années pour être libérée.

L'anniversaire de l'empereur Guillaume II.

Tous les ans, le 27 janvier, était fêté l'anniversaire de l'empereur Guillaume II. Il était né au château de Potsdam (1859-1941). Roi de Prusse et empereur d'Allemagne (1888-1918), il séjourna quelque temps au château d'Urville près de Courcelles-Chaussy

A cette occasion, étaient invités le maire et son adjoint, et le curé. Les enfants chantaient le « Heil Dir im Ziegerkranz », (Salut à toi, dans le cercle victorieux) et l'un d'eux était chargé de réciter un poème plus ou moins patriotique. A l'issue de la cérémonie, tout le monde dégustait les « Kaiserwecken », petits pains blancs de l'empereur, offerts par la municipalité.

La presse.

Malgré une censure sévère et une presse contrôlée, des nouvelles filtraient néanmoins et passaient de bouche à oreille. Un seul journal paraissait cependant encore en langue française : **la gazette de Lorraine**.

L'armistice.

Et puis, on entendait aussi le désabusement des soldats allemands, toujours plus grand.

Enfin vinrent le mois de novembre 1918 et les bruits sur la désagrégation de l'armée, notamment de la marine de Kiel. Les troubles gagnèrent rapidement la Lorraine où se créèrent les « Soldatenräte, avec toute l'indiscipline et la révolte que cela amenait. On attendait avec impatience, mais avec une certaine anxiété la fin des combats...

Enfin, ce fut le 11 novembre...

Suivant les conventions de l'Armistice, les troupes allemandes se retiraient, et après avoir quitté les départements français, quittaient également la Lorraine. Dans la région de Morhange, elles empruntaient le CD 974... C'étaient d'interminables colonnes de toutes armes qui défilaient, sans doute en ordre, mais abandonnant armes et bagages, si bien que les fossés étaient jonchés d'un matériel hétéroclite qui attirait les gamins...

Petit à petit, le flot s'amincit jusqu'à tarir. Et alors ce fut le calme parfait dans l'impatient arrivée des libérateurs.

Le dernier Allemand avait dû s'évanouir dans la direction de l'est vers le 15 ou le 16, mais déjà, depuis un bon moment pourtant, les maisons, les fermes étaient très affairées. Le soir, autour de la lampe, toutes portes fermées, la population préparait drapeaux et cocardes tricolores, employant tous les tissus, tous les rubans, tous les chiffons possibles. Pas un foyer lorrain ne chômait.

Enfin vint le grand jour...

L'enthousiasme des Lorrains, à l'entrée de nos troupes dans les villages et villes délivrés, ne connaît pas de bornes et l'on ne trouve pas de mots pour le décrire.

Marthille peu après la retraite de l'armée allemande en 1918.

A Marthille, l'armée allemande avait aménagé **une ligne de chemin de fer de campagne**, «eine Feldbahn» (écartement des rails : un mètre) à partir de la gare de Morhange, via Baronville, et **une petite gare** non loin de la source de la Nied. Elle avait pour vocation **de ravitailler les troupes en nourriture, matériel et munitions**.

Après la retraite de l'armée allemande en 1918, les installations ferroviaires et la petite gare construite en bois furent pillées. On y a retrouvé :

- stock important de fil de fer barbelé**
- des piquets de fer hélicoïdaux**
- des caissettes de savon de mauvaise qualité**
- des cartons de chaussures militaires en cuir**
- des sacs contenant des biscuits**
- des tonneaux de harengs salés.**

Ces renseignements nous ont été communiqués par le regretté monsieur André Didelot. Précisons qu'à ce jour, aucun document officiel ni aucun autre témoignage ne mentionnent cette gare.

Quelques jours après le départ des Allemands, les jeunes gens du village ont chargé un chariot de fagots puis confectionné un **bonhomme en paille avec un casque en pointe** (Stahlhelm), représentant Guillaume II. Sans tenir compte de l'avis défavorable des anciens qui craignaient des représailles, ils ont transporté le chariot à l'emplacement de la base du feu de la Saint Jean et **ont brûlé le mannequin**.

Fêtant la France enfin libérée, ils tiraient également des **fusées éclairantes** (Lichtkugeln) à l'aide de lance-fusées récupérées sur place.

Entrée des troupes françaises à Château-Salins.

Le 17 novembre 1918, la division marocaine, ayant à sa tête le général Dogan, entrait à Château-Salins, sur la route de Nancy à Strasbourg. Jusqu'à la dernière minute, les Allemands se sont ingéniés à empêcher les préparatifs de réception que les habitants avaient voulu faire. Mais, à l'approche de nos troupes, toutes les fenêtres se trouvent immédiatement pavoisées et ornées de guirlandes vertes. Les habitants se portent au-devant des Français, agitant des drapeaux, leur offrant des fleurs des champs, des branches de sapin, acclamant à pleins poumons les libérateurs. On entoure le général, on lui serre les mains. On admire la belle tenue et l'équipement net des soldats. Les vieux de 1870 pleurent de joie, tandis que le 8^{ème} zouave défile, jouant la Sidi-Brahim qui mêle ses notes à la voix du gros bourdon.

Pendant ce temps, deux officiers allemands, venus en parlementaires remettre du matériel de chemin de fer, assistent déconfits, à la joie délirante de la population tyrannisée pendant quarante-huit ans.

La grotte de Marthille.

La grotte de Notre Dame de Lourdes a été érigée par les villageois avec les pierres du champ de bataille de la première guerre mondiale, grâce à la générosité des paroissiens de Marthille.

Elle a été inaugurée le 20 août 1929 en présence de monsieur l'abbé Léon Pinck.



20 août 1929 : Inauguration de la grotte de Notre Dame de Lourdes en présence de Monsieur l'abbé Léon Pinck.

- 20 août 1929 : Inauguration de la grotte de Notre Dame de Lourdes en présence de
Monsieur l'abbé Léon Pinck.

Inscription sur la plaque commémorative :

ERIGE
GRÂCE AUX DONS ET A LA CONCORDE
DES PAROISSIENS DE MARTHILLE
ET CONSTRUIT
AVEC LES PIERRES DU CHAMP DE
BATAILLE
CE MONUMENT
A ETE BENIT LE 20 AOÛT 1929.

- Le tailleur de pierres, M. Bille, a construit l'autel de la grotte et sculpté le livre en marbre de l'autel sur lequel était inscrit :

A DIEU
ET A SA SAINTE MERE
LA PAROISSE DE MARTHILLE
RECONNAISSANTE,
POUR AVOIR ETE EPARGNEE
PENDANT LA BATAILLE
DU 20 AOUT 1914.

PRIONS :
DE LA PESTE
DE LA FAMINE
ET DE LA GUERRE
DELIVREZ-NOUS, SEIGNEUR
REINE DE LA PAIX
PRIEZ POUR NOUS.

HOMMAGE
AUX SOLDATS TOMBES SUR LE BAN DE MARTHILLE
A LA MEMOIRE
DES ENFANTS DE LA PAROISSE,
VICTIMES DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918.

CUNY PAUL
Décédé le 10.XII.1914 à 20 ans

BECKER RENE
Décédé le 31.XII.1914 à 34 ans

GROSMANGIN HENRI
Décédé le 29.III.1915 à 22 ans

BARBIER EMILE, Décédé le 17.IX.1917 à 36 ans

DONNEZ-LEUR SEIGNEUR, LE REPOS ETERNEL.

- NIQUEL THEOPHILE
Décédé le 6.VIII.1915 à 27 ans

- LAMBERT JOSEP
Décédé le 26.III.1916 à 46 ans

- NIQUEL JOSEPH
Décédé le 15.V.1916 à 20 ans

1939-1945

PAULIN CAMILLE
Décédé le 31.III.1944 à 23 ans



La grotte de Notre Dame de Lourdes.

Sources :

Cassettes audio enregistrées par M. Ritz Henri.

Brochure - 1914, La guerre I - imprimée par l'Association du 3^{ème} âge de la région de Morhange, 3, rue de l'Hôpital - 57340 Morhange.

Quatorze ou la bataille de Morhange. - Michel Rodhain.

La Bataille de Morhange.- Brochure éditée en mars 2013 par la commune de 57 340 - Riche.

Morhange, août 1914. Chronique d'une bataille annoncée. Editions Inter-association de Morhange.57340 Morhange.

Mme Ackermann Lucie.

M. Didelot André.

Marcel GEBER

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL 2014

Première participation :

Cutting
Henrville
Rumling

Encouragement :

Marthille
Morsbach
Teting-sur-Nied
Vry-Gondreville

Prix spécial :

Hoste
Morsbach
Schaeneck

Trophée "Je fleuris la Moselle" :

Amanvillers
Chesny
Corny-sur-Moselle
Henridorff
Manderen
Pourroy-la-Chetive
Rhodes
Theding
Wiesviller

Trophée "Excellence" :

Coin-lès-Cuvry
Evrange
Gosselming
Laquenexy
Roupeldange
Schaeneck
Troisfontaines

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE
Fleurir, embellir, cultiver l'authenticité...

Je fleuris la Moselle

www.jefleurismoselle.com



001150013